

La Lettre de nos Moulins



N° 31 – 3ème trimestre 2015

EDITORIAL

Chers Adhérents, chers Lecteurs

Voici quelques jours, le 05 juin dernier, notre conférence « Guillaume de NOGARET et son château » a été suivie par un large public.

Le 20 juin, dans le cadre des « **journées du patrimoine et des moulins** », en partenariat avec la médiathèque nous avons accompagné une balade vers les moulins du Roc de Gachone où André CABANIS devant 19 personnes a brillamment conté l'histoire des moulins.

Ce mois de juin a vu également arriver le terme du **concours d'écriture** que notre association avait proposé aussi bien aux deux écoles élémentaires pour les élèves de CM1 et de CM2 qu'au collège pour les élèves de 6ème et de 5ème sur le thème de « Calvisson ».

Après avoir lu et classé les textes les plus remarquables, le jury a établi le palmarès suivant :

- 1°) pour l'école Roger Leenhardt : - 1ère WAGNER Nina CM1
- 2ème SAUMANDE Jade CM2
- 3ème FANJAUD Gaston CM1
- 2°) pour l'école de l'Ile Verte : - 1er COMMEIRAS Noé CM2
- 2ème LECOMTE Mélissa CM1
- 3ème NICOLAS Hélian CM1

3°) pour le collège ,

- 2 collégiens obtiennent la 1ère place : ARNOULD Aurélien 5ème et CARLIER Pierre-Léo 5ème.
- 3ème : RAVORA Lou 5ème.

Comme convenu ces élèves là, les trois premiers de chaque groupe, ont été récompensés : Une tablette tactile pour les premiers, un lot de bandes dessinées (BD) pour les deuxièmes et troisièmes. De plus, chacun des enfants ayant produit un écrit s'est vu remettre un certificat nominatif de participation.

C'est à l'occasion des fêtes des écoles et du collège qu'ont été officiellement remis récompenses et certificats. Les textes primés seront publiés dans nos prochains numéros de La lettre de nos Moulins.

Venons-en au futur : Début septembre nous participerons au **forum des associations** que la commune organise au foyer communal.

Le samedi 10 octobre nous nous rendrons sur le **site d'Ambrussum**, le musée , la Voie domitienne dans le cadre d'une visite guidée.

Le samedi 24 octobre en soirée, au foyer communal, nous vous présenterons le **film «Gandar »** : projeté par son réalisateur : Mathieu ARNAUD.

L'assemblée générale de l'APROMICAV ne se tiendra pas au mois d'octobre comme l'année précédente. Nous allons reprendre le fonctionnement statutaire habituel et convoquer l'assemblée générale en début d'année 2016.

Nous vous souhaitons un excellent été.

Le Président Alain AVESQUE

Vie Associative

Conférence : « Autour de l'atlas des garrigues »

Le vendredi 3 avril, à l'initiative de l'APROMICAV, Monsieur Manuel IBANEZ, membre actif des Écologistes de l'Euzière, nous a fait bénéficier de ses grandes connaissances et de ses qualités d'orateur pour une conférence sur le thème de la garrigue.

Utilisant un diaporama fort bien réalisé et après avoir défini la notion de garrigue, il nous a sensibilisé à la géologie et à la faune de ce type de végétation.

La lecture des paysages était fort enrichissante et M. IBANEZ a terminé sa conférence en évoquant le pastoralisme et le rôle de l'homme dans la mise en valeur et la protection de cet environnement typique.

Merci à M. IBANEZ



Lande herbacée.

Visite de Gallargues le Montueux

Nous n'étions pas bien nombreux, et c'était bien dommage, le 11 avril pour la visite de Gallargues le Montueux.

Dans un premier temps nous nous sommes rendu dans la tour du télégraphe Chappe. Après des explications sur le réseau et le fonctionnement de ce télégraphe nous avons accédé au sommet de la tour d'où l'on apercevait le Roc de Gachone et un magnifique panorama à 360 degrés.

Ensuite nous avons visité, durant une bonne demie-heure, le musée de la poste ce qui nous a ramené quelques années en arrière avec nostalgie.

Enfin nous nous sommes promené dans le village et avons visité en particulier le temple et l'église.

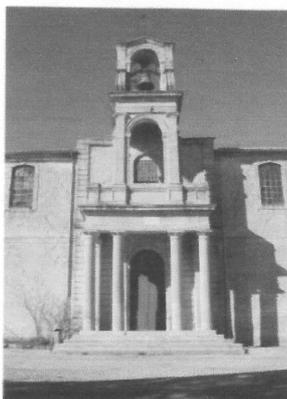
Un grand merci à M. Bernard ATGER président de l'association du patrimoine de Gallargues et à toute son équipe pour cette agréable après-midi.



Télégraphe Chappe !



L'église Saint Martin



Conférence : « Guillaume de NOGARET et son château »

Le vendredi 5 juin s'est tenue à la médiathèque une conférence de Mme Kientz-Rebière et de M. Rebière sur « Guillaume de Nogaret et son château ».

Après une brève évocation de la vie de Guillaume de Nogaret et de l'histoire du château, les deux conférenciers, avec l'aide d'un diaporama et d'un petit film bien construits ont explicité les recherches qu'ils avaient réalisées l'an dernier afin de retrouver et de mettre en cohérence les vestiges de l'ancien château de Calvisson.

Ce fut un très agréable moment d'histoire locale pour l'ensemble des participants et nous en remercions bien vivement Mme Kientz-Rebière et M. Rebière.

Sobriquets de Jadis et Naguère

des habitants de la Vauvage et alentours (suite du N°30)

Allons vers le nord de la Vauvage et d'abord vers Souvignargues qui s'annonce fièrement comme une circulade, néologisme employé pour définir ces villages nés autour de l'an 1000 et organisés selon un plan circulaire s'élargissant peu à peu. Ses habitants ont-ils perpétré quelque traîtrise ? Il leur reste le nom d'escourpiou, les scorpions. Mais ils sont semble-t-il aussi de grands danseurs puisque : *Se veira pa jamai Souvignargues sèns dansaire et Sant-Mamet sèns cantaire. (On ne verra jamais Souvignargues sans danseurs et Saint-Mamert sans chanteurs).*

Entre les deux agglomérations, Montpezat domine fièrement la campagne. Son château fut celui du médecin personnel de François 1er et l'on dit que Saint-Louis, se rendant à Aigues-Mortes, y coucha. A première vue, les habitants du lieu peuvent paraître sanguinaires puisqu'ils sont des *copo-testo*, (des coupeurs de têtes). Il y a bien là quelque chose de révolutionnaire, mais pas comme on pourrait le croire. En 1792, lorsqu'on planta le premier arbre de la liberté, il fut décapité la nuit suivante.

Une nouvelle fois on retrouve dans les sobriquets des animosités plus ou moins marquées entre villages voisins. En voici quelques exemples : à Combas et à Moulézan, on était des *blachas*, ce qui désigne les chênes blancs, mais aussi les niais ; à Crespian et à Saint-Théodorit, on était *gibalins*, gibelins ou *bémis*, bohémiens, c'est-à-dire faux-jetons, trompeurs. A Lédignan, on cumulait ! *Tracassiés*, *tarabassens*, brouillons, bâcleurs, mais aussi *couchonéblas*, chasse-nuages ou chasse-nains, ce qui ne signale pas un grand courage. Mais peut-être faut-il voir dans ce dernier surnom une rancœur vis-à-vis des villages voisins de Gardet et Maruéjols-lès-Gardon où l'on était des *néblas*.

Gajan devait être un pays d'économies et donc de *petasso braïo*, repriseurs de pantalons, mais il en allait sans doute de même à Maressargues, où l'on était *rabihes*, revêtus avec des habits retailés, et *pétassas*, ravaudés. On retrouvait aussi l'économie dans ce dicton : *vaù mièl soupa san lùn qué san pan*, il vaut mieux souper sans lumière que sans pain.

Au bord du Gardon, Boucoiran était un pays de *pescaire*, pêcheurs, mais aussi des fainéants, tandis qu'en d'autres lieux on était chasseurs, mais avec des nuances : ainsi, pour traquer le lapin ou le perdreau à Aigremont et à Collorgues, on était *sauto-cado*, saute-génévrier, mais ailleurs *sauto-bouisso*, saute-buis, ou *sauto-roc*, saute-rocher.

Au nord de Sommières, Salinelle, ce petit village dont on vantait les melons au XVI^{ème} siècle et qui a fourni à des générations de ménagères la poudre dégraissante ne laissant pas d'auréole connue sous le nom de terre de Sommières. Cependant, les gens du lieu ne portent pas le surnom de mineur mais de *pesco-loco*, les pêcheurs de loches, petits poissons qui pullulaient dans le Vidourle mais qui sont devenus la proie des brochets de repeuplement.

Les habitants de Gailhan étaient, eux, traités de pêcheurs de grenouilles, mais sans doute par dérision, car le village est plutôt loin de la rivière et dans un endroit fort sec. Ils ne semblaient pourtant pas se plaindre de leur sort, contrairement à ceux de Lecques que l'on traitait de *bramaïres*, pleurnichards. A Sardan, par contre, point de poisson au menu : on était des *manjo-micho*, des mangeurs de pains. Il est plus difficile de savoir pourquoi les habitants de Fontanes furent appelés les *courcoussouns*, insectes rongeurs du bois et ravageurs de légumes. Cependant un dicton oublié peut nous y aider : *Dana coume un courcoussoun*. Ce *dana*, damné, rappelle les imprécations et les exorcismes lancés il y a bien longtemps contre les ravageurs de cultures. Or, tout près de Fontanes, il existe un ancien lieu de pèlerinage au lieu dit Notre-Dame-de-Prime-Combe. Un bœuf aurait fait jaillir là une source en grattant du sabot, mais une autre version assure que c'est une statue de la Vierge qu'il aurait mise à jour tout aussi miraculeusement.

MAS D'ESCATTES

rencontre avec François ROBELIN

L'origine du nom « escattes » proviendrait du latin « escatarire » signifiant « jaillir ».

En effet le mas est entouré de plusieurs sources qui abondent une « nappe perchée », située à une faible profondeur. Cette nappe fournit toute l'eau nécessaire à l'exploitation, la vinification et la vie des trois familles qui y vivent.

Ce lieu aurait vu une implantation romaine, ainsi qu'un mas situé à Courbessac et portant le même nom de « Mas d'Escattes ».

L'arrivée de la famille ROBELIN au mas :

Entre 1945 et 1977 quatre propriétaires différents ont exploité le domaine.

Le père de François, ingénieur des eaux et forêts, travaillait au Sénégal pour l'irrigation et le développement agricole.

Revenu en France il occupe un poste à la Compagnie du Bas-Rhône.

Il souhaitait acquérir un domaine viticole et achète le Mas d'Escattes en 1977.

Il possédait par ailleurs deux propriétés viticoles dont une à Langlade (5 ha) et l'autre à Garon (5 ha) qu'il vendra par la suite. Afin de gérer la propriété, il ne conserve qu'un mi-temps à la Compagnie du Bas-Rhône.

A l'arrivée de la famille, le vignoble du mas est composé de raisins de table pour moitié et pour l'autre moitié de cépages pour le vin. La vinification s'effectue à la cave coopérative de Calvisson.

Le domaine est situé à une altitude de 120 m, plus haut que Calvisson. La présence des sources, le mistral s'engouffrant dans la vallée du mas ainsi que le gel en hiver provoquent une maturité plus tardive des raisins. Ainsi pour les raisins de table, leur commercialisation ne débutait que deux semaines après celle des raisins de la Vaunage. Calvisson s'honorait alors d'abriter l'un des plus importants marchés aux raisins de France. Les raisins du Mas d'Escattes arrivaient sur le marché trop tardivement, les ordres et les habitudes d'achat contractés en début de récolte les desservaient. De plus la demande en raisins de table commençait à baisser. Le marché aux raisins de table de Calvisson cessera d'ailleurs d'exister.

Au mas, la décision est prise d'arrêter les raisins de table, et de les remplacer par des «cépages améliorateurs» tels que la syrah, le mourvèdre, le grenache, le cabernet-sauvignon et pour les vins blancs grenache blanc, bourboulenc, viognier, chardonnay. Ceci en vue de produire un vin de qualité.

Entre 1978 et 1990 toutes les vignes ont été arrachées et replantées de sorte que la plupart des vignes ont aujourd'hui 30 ans.

« On laisse reposer la terre 7 ans après arrachage ».

La propriété agricole est composée par 24 ha de vignes, 1,5 ha d'oliviers, 7 ha plantés en blé et 3 ha en jachère.

La famille ne souhaite pas agrandir l'exploitation, préférant la qualité à la quantité.

Elle emploie 2,5 ETP (équivalents temps plein), 1 ouvrier agricole, 1 tractoriste et ½ temps au caveau de vente.

Mr ROBELIN père est le gérant en titre qui gère administrativement le domaine, aidé par son épouse qui intervient également pour la commercialisation.

François est salarié, en charge de l'exploitation,

La vinification est réalisée sur place depuis 1988 qui a été le premier millésime produit à la propriété.

Pour ce faire, l'année 1987 avait vu le début de la construction de la cave et du caveau.

François ROBELIN : Né en 1983, 6 ans après l'arrivée de la famille au mas, passe le Bac, poursuit par deux années de classes préparatoires au lycée Joffre de Montpellier puis Sup de Co Grenoble (école supérieure de commerce) formation au management durant trois ans. Ses débuts dans les grandes entreprises ne le satisfont pas. Retour aux études en vue de travailler au mas. Son père lui demande d'aller

se former dans une autre région afin d'ouvrir son horizon, d'acquérir de bonnes bases et des techniques de travail.

C'est en Bourgogne qu'il va se former durant deux ans auprès de la viticulture haut de gamme (Mâcon, Beaune, Gevrey-Chambertin) et obtenir son BTS viticulture-œnologie.

En 2008, à 25 ans, il débute au Mas d'Escattes en tant que salarié et élabore sa première cuvée « Les roches bleues » à base de cépage chardonnay.

En 2009 il prend la direction de la cave. Arrêt des levures achetées. La praline de la grappe contient déjà des levures indigènes. Auparavant, les viticulteurs obtenaient la fermentation grâce à ces levures indigènes. Le risque est de provoquer de l'acidité volatile, néfaste au vin. Il prend le risque !

Mais pour obtenir cette flore indigène, il faut limiter l'utilisation des produits chimiques (notamment les désherbants et les anti-pourriture).

Depuis 2007, arrêt des désherbants.

Depuis l'acquisition du mas aucun engrais chimique n'a été employé.

En 2010 début de la conversion du vignoble en biologique.

La configuration de la propriété, 24 ha d'un seul tenant, environnée par la garrigue est idéale pour passer en bio.

Le climat méditerranéen est plus favorable pour un vignoble bio, temps sec, venteux, peu d'humidité, soleil...

Pour le mildiou et l'oïdium pas de produit de synthèse, du cuivre pour le mildiou, du soufre pour l'oïdium.

De plus les doses utilisées sont non seulement plus faibles qu'en viticulture conventionnelle, mais la moitié des quantités autorisées.

Depuis la récolte 2013 tous les vins du domaine sont certifiés biologiques par « Ecocert ». Cet organisme de certification envoie 2 fois par an un inspecteur qui vient vérifier que le cahier des charges est respecté.

Les taux de sulfites utilisés pour la conservation du vin (le SO₂ est antioxydant, antiseptique, antibactérien) sont les plus raisonnés possibles.

La salle de réception : Elle a été aménagée face au caveau pour accueillir des groupes de 50 personnes maximum.

Des visites du domaine sont organisées, des clubs de dégustateurs, des clients de groupements de chambres d'hôtes viennent découvrir les vins du domaine.

La cave : Progressivement les grandes cuves sont abandonnées au profit de cuves plus petites (50 hl) qui permettent une vinification par parcelle.

Le domaine produit 8 cuvées différentes.

Le vignoble : Sur les 24 ha, 14 sont en **AOC Languedoc**, 10 en vin de pays, (vendus en vrac à des négociants).

A partir de l'AOC Languedoc, depuis les années 90 une association a été constituée pour promouvoir la dénomination « **Sommières** » comparable à « Pic St Loup », « Grès de Montpellier »...

Un cahier des charges a été élaboré plus restrictif que l'appellation AOC du Languedoc, rendement à l'hectare plus faible, les jeunes vignes ne peuvent entrer dans la dénomination qu'après 7 ans de plantation...

Parmi les 14 ha en AOC, 5 ha sont déjà en dénomination « Sommières »

La volonté de l'association est d'accroître la notoriété de la dénomination « Sommières ».

Chaque vigneron, membre de l'association, présente chaque année à ses pairs les vins de sa propriété qui seront dégustés et commentés.

Le caveau est ouvert les mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h30 et les mercredi et samedi de 8h30 à 12h30.

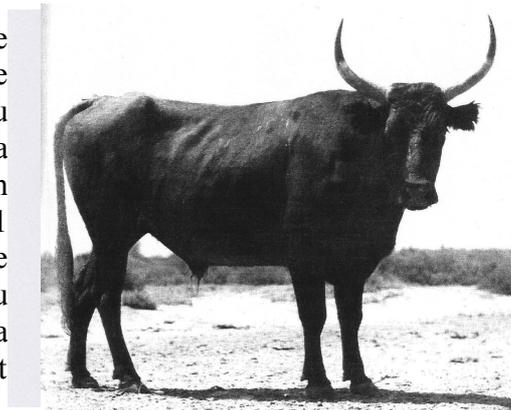
Gandar, taureau d'exception

Vergèze 1921. Alfred Blatière, agriculteur et négociant décide de devenir manadier, Il achète deux vaches et six taureaux, et entreprend avec ses fils, Arthur et Frédou, le patient travail de sélection qui mènera au triomphe du célèbre Gandar, aujourd'hui statufié à Vauvert.

Pour l'élevage, l'année 1946 est un millésime de premier ordre. Il va crescendo vers une notoriété dont la teneur en qualité et en nombre de cocardiers vedettes est l'apanage de peu d'éleveurs en Camargue.

La temporada 1947 programme la royale 11 fois. Le taureau Grand Bannes (qui n'a rien fait d'extra en 1946) effectue quelques courses. Il se fait surtout remarquer à Lunel le 1er juin et au Cailar le 3 août.

En 1948, en Provence comme en Languedoc, personne n'ignore le nom ni les qualités de l'élevage auquel Alfred Blatière se dévoue corps et âme depuis vingt-sept ans. Il ne manque au palmarès que la super-vedette pour souligner les sorties de la royale. Grand Bannes appelé désormais Gandar de son surnom attribué par le gardian Batistin, sera intégré à la royale. Le 11 avril à Lunel, le quart d'heure de Gandar n'est pas extraordinaire mais satisfaisant. Le 2 mai à Nîmes, la course du nouveau venu dans la cour des grands ne fut pas celle d'un bon taureau, mais sa façon de se réserver sur la fin, et ses coups de barrière, laissent présumer qu'il pourrait faire parler de lui.



Au fil de la saison les éloges mérités à l'encontre de la manade nous démontrent les grandes qualités du sang généreux savamment analysé, dosé par les éleveurs. La royale de Blatière tient une place de choix parmi les meilleures dans le cœur des aficionados. Gandar améliore son comportement d'une façon rapide et spectaculaire. Le 2 août à Châteaurenard il s'y révèle comme le futur espoir, redouté des hommes qui ne l'attaquent qu'avec prudence.

Le 31 octobre à Saint-Gilles, les cocardiers de Blatière sont attendus par un grand nombre de passionnés qui n'ont pas hésité à braver le mistral violent et froid qui soufflait ce jour là pour se rendre aux arènes afin d'y voir courir la course réputée comme étant la plus dure et la plus homogène de la saison. A force de soins, de sélection, de patience, de persévérance, le manadier de Vergèze et ses fils sont arrivés à réunir une royale solide de six taureaux parfaitement au point, choisis dans un lot important de bons cocardiers dont ils constituent le surchoix. Des croisements Marquis-Granon dont les éléments furent le point de départ de cette manade en 1921, augmentés depuis, d'autres éléments de choix, Blatière est parvenu à créer un type de cocardier bien à lui dont Gandar paraît l'un des plus représentatifs tant au plan physique que moral. C'est un cocardier de la grosse maille, aux lignes très pures, aux attaches fines, régulières, il est taillé pour la course et ne manque pas de cette résistance physique si nécessaire aux taureaux pour soutenir les dures luttes de l'arène.

La course obtint un éclatant triomphe, après cinq cocardiers formidables vint Gandar qui pour ne pas déparer du lot fut lui aussi supérieur. Une enfermée avec sa corne gauche, une autre splendide passant la corne droite, une autre plus puissante encore, de face, coupa le souffle à tous. Telle fut son entrée en matière, la suite fut à l'avenant. Nombreux coups de barrière, coup de boutoir sur l'un des raseteurs qui eut la jambe coincée contre la barrière, grande bagarre spectaculaire aux planches sur un autre qui voltigea au bout de la corne et put porter son pantalon au musée. Bref un véritable feu d'artifice pendant lequel les spectateurs crièrent, gesticulèrent, frappèrent dans leurs mains en associant dans leurs bravos les cocardiers, les manadiers, les raseteurs qui viennent de faire vivre à l'*aficion* une extraordinaire journée, de celles qu'on évoquera encore longtemps.

Les dernières performances de Gandar lui promettent un avenir brillant. Ce *biòu* hors du commun vient de révéler ses atouts de cocardier de grande classe doté d'une intelligence au dessus de la moyenne par son comportement en piste. Il se profile à présent comme le chef de file de six éléments de la royale qui entre cette année dans la légende tauromachique.

En 1949, après avoir sorti à Saint-Gilles et à Nîmes, Lunel la reçoit le 7 juin. Bien avant l'heure de l'ouverture de la course, les gradins des arènes sont pleins, il est impossible de trouver une seule place.

A la sortie du premier cocardier tous les as du crochet sont présents, vingt-sept raseteurs en piste. Gandar, le jeune cocardier, espoir de *l'afecioun*, sort en cinquième position. D'entrée il se fait respecter et reste maître de la situation tout au long de son quart d'heure. Volle l'attaque et c'est un coup de barrière



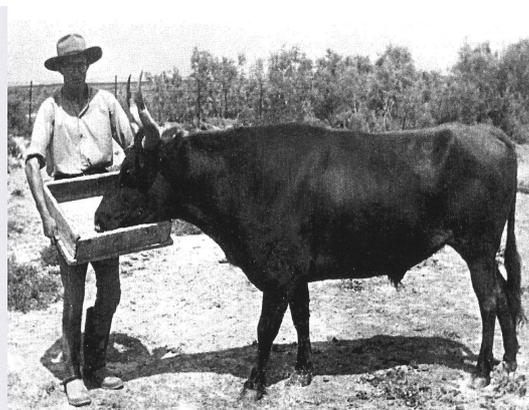
Gandar et Manolo Falomir à Lunel en 1949. Col. Jean François

très applaudi. Sur un deuxième raset du même auteur, poursuite très serrée et dangereuse jusqu'aux planches. Sur Fidani, nouveau coup de barrière qui déclenche l'ovation. A chaque sollicitation, Gandar répond. A son actif, de multiples parcours émotionnants, dangereux et serrés sur Volle, Fidani et Giniès puis 5 belles actions aux planches dont un magistral coup de barrière sur Fidani où le cocardier, corne en avant, passe tout le poitrail au dessus des bois. Gandar fit à merveille tout ce que les hommes lui permirent de faire. Très bonne course très applaudie, honorée plusieurs fois du disque de Carmen.

L'année 1949 a vu l'éclosion spectaculaire du magnifique Gandar qui a galvanisé les foules. Le jeudi 20 octobre, à Lunel, au cours d'une course sensationnelle, il inflige une grave blessure au raseteur Volle.

Gandar, dont les prestations grandioses le placent parmi les meilleurs cocardiens du moment, est en parfaite condition physique. Majestueux, vaillant, efficace dans la maîtrise du terrain, il est l'idole chérie des aficionados. On l'acclame, on l'admire. Désormais plus personne ne doute de son talent pour rayonner sur les beaux jours de la course libre. Ce *biòu* d'exception garde en ses gènes non pas un instinct d'animal mais une vraie intelligence. Il distingue parfaitement la situation dans laquelle il évolue. Dans les arènes il devient fauve, aux pâturages, redevenu libre parmi ses congénères, il sait apprécier les hommes en charge de son existence. Pour confirmer ces propos voici une petite histoire véridique qui se renouvelait tous les jours:

A à 300 mètres du mas, dans les *enganes*, André Blatière gardian des Blatière donnait quotidiennement de l'avoine aux taureaux de la royale, notamment au célèbre Gandar qui venait docilement manger à ses pieds, pointant ses cornes meurtrières au ras du corps du gardian. Ce dernier, à pied, sans arme et sans défense, sans le moindre abri, se tenait debout devant le terrible cocardier et l'arrêtait parfois d'un geste de la main. Bien mieux, il est arrivé à lui tenir la caisse à avoine à hauteur normale des naseaux et à la relever lentement. C'est à la fois un spectacle curieux et émouvant que celui de cet homme frêle, impassible et confiant, en face de ce superbe fauve dont la pointe des cornes effleure parfois ses yeux. Il faut une belle dose de courage et une habitude enracinée pour obtenir une telle soumission de la part d'un tel animal.



La royale est au faite de sa gloire, au nom de Blatière les spectateurs se pressent pour vibrer aux actions grandioses dessinées par l'homme et le taureau. On vient admirer cet ensemble de cocardiens vaillants, farouches et hargneux donnant, chacun à sa manière, un spectacle de qualité grandi par l'intelligence de Gandar.

Le 25 septembre de cette année 1950, les six vedettes de la manade Blatière courent à Nîmes. La royale est à la hauteur de sa réputation comme dans la plupart de ses prestations depuis deux ans. Gandar y confirme sa grande classe et sa valeur de cocardier d'exception. Après l'embarquement des six *biòu* et du *simbéu* dans le char. Frédou (un des fils Blatière) assis au volant avec à ses côtés les gardians, prennent la route du retour. A Milhaud une pluie fine commence à tomber. A l'approche de Vauvert, la montée du passage à niveau, tout paraît calme. Les deux bras articulés sont levés, Frédou engage le char sur la voie libre. Choc inouï ! Collision effroyable avec la micheline Nîmes-Le Grau-du-Roi. Dans un fracas terrible de ferraille et de bois, la caisse est disloquée. Le char happé par le monstre de fer est traîné sur une vingtaine de mètres. En quelques secondes interminables tout s'arrête.

(La suite dans le prochain numéro)

Solution de l'énigme du N° 30

Le premier voilier met deux fois moins de temps que le deuxième. Il met donc le quart du temps du troisième. Les 30 jours qui séparent le temps des 2 voiliers représente donc 3/4 du temps du troisième..

Le troisième voilier met donc quarante jours, le deuxième 20 jours et le premier 10 jours

Autre façon d'expliquer:

Appelons P le premier voilier, D le deuxième et T le troisième voilier.

Nous avons: $D=2P$; $D= T/2$; $T= P+30$

Donc : $2P= T/2$; $T=4P=P+30$; $3P= 30$;

$P=10$ $D= 2 \times 10 = 20$ $T= 10 + 30 = 40$

Nouvelle Énigme

Voici le nouveau problème de Matou-Matheu, C'est un problème de trains qui roulent en sens inverses. Pas facile, hein ! Pourtant en y réfléchissant bien on peut trouver la réponse sans trop de difficulté.

Un train part de Paris à 18h43. Il passe à Dijon à 21h27. Il arrive à Marseille à 6h42.

Un autre train part de Marseille à 17 h. Comme il y a des travaux sur la voie ferrée, il s'arrête 15 mn à Lyon. Puis il continue son voyage. Les deux trains roulent à 100 km/h.

Lorsqu'ils se croisent, lequel est le plus près de Paris ?

Le Temps de rire

Examen de français (Réponses d'élèves de primaire)

- ▶ Dans la phrase "Le voleur a volé les pommes", où est le sujet ? : - **En prison**
- ▶ A quoi sert la peau de la vache ? : - **Elle sert à garder la vache ensemble.**
- ▶ Le futur du verbe "je baille" est...? : - **Je dors.**
- ▶ Qui a été le premier colon en Amérique ? : - **Christophe**
- ▶ Que veut dire l'eau "potable" ? - **C'est celle que l'on peut mettre dans un pot.**
- ▶ Pourquoi les requins vivent-ils dans l'eau salée ? : **Dans l'eau poivrée, ils tousseraient tout le temps.**
- ▶ Qu'est-ce qu'un oiseau migrateur ? : - **C'est celui qui ne peut se gratter que la moitié du dos.**
- ▶ Pourquoi le chat a-t-il quatre pattes ? : - **Les 2 devant servent à courir, le 2 derrière à freiner.**
- ▶ Que faire la nuit pour éviter les moustiques ? : - **Il faut dormir avec un mousquetaire.**
- ▶ L'institutrice demande : Quand je dis «je suis belle», Quel temps est-ce ? : - **Le passé, madame.**

A raconter à vos amis

Le patron d'une pizzeria est jugé pour fraude fiscale. Le juge lui demande :

- Pour quelle raison avez-vous déduit plusieurs allers-retours aux Seychelles de vos impôts ?
- Je livre à domicile, Monsieur le juge.

Un père sermonne son fils :

- Vois tu Antoine, dans la vie il faut faire son devoir et se moquer du reste.
- C'est exactement ce que je fais, papa ! J'ai fait mon devoir, j'ai eu zéro et je m'en moque !

A la porte du Ciel, un type furieux se présente devant Saint Pierre

- Mais bon sang, qu'est-ce que je fais là ? hurle t-il. Regardez-moi : j'ai 35 ans, je suis en pleine forme, je ne bois pas, je ne fume pas, hier soir je me couche bien sagement dans mon lit et voilà que je me retrouve au ciel ! C'est certainement une erreur !
- Eh bien ! Ça n'est jamais arrivé, mais enfin je vais vérifier, répond Saint Pierre, troublé. Comment vous appelez-vous ?
- Dugommeau, Norbert Dugommeau.
- Oui... Et quel est votre métier ? - Garagiste.
- Oui...Ah, voilà, j'ai votre fiche. Dugommeau Norbert, garagiste. Eh bien, monsieur Dugommeau, vous êtes mort de vieillesse, c'est tout.
- De vieillesse ? Mais enfin ce n'est pas possible, je n'ai que 35 ans...
- Ah moi je ne sais pas, monsieur Dugommeau. Mais on a fait le compte de toutes les heures de main d'œuvre que vous avez facturées, et ça donne 123 ans.



- Pourquoi ÈVE a croqué la pomme ?
- Parce qu'elle avait l'ADAM.